

21

Juin 2024

Ingré Mag



FEST'I

LE FESTIVAL FAMILIAL DE PLEIN AIR QUI MET
LA CULTURE INGRÉENNE À L'HONNEUR

#2



2024
21-22-23
JUIN

ESPACE
CULTUREL
LIONEL
BOUÏROUCHE

GRATUIT
BUVETTE ET
RESTAURATION
SUR PLACE

CONCERTS / THÉÂTRE / CIRQUE / PERFORMANCES / DANSE
CINÉMA / PHOTOGRAPHIE / PEINTURE / CONTE / LECTURE / JEUX
ATELIERS CRÉATIFS / QUIZZ MUSICAL GÉANT / ANIMATIONS...

Ville
d'**Ingré**

Dossiers

Zoom sur

Histoire

Culture

Eau

Passion ping-pong

Ingré libérée

La course
aux Fest'ivités



2/12 : remise des colis aux seniors.



4/12 : remise des prix des maisons fleuries.



14/12 : spectacle de Noël du service Petite Enfance.



12/02 : les élèves de CM2 des écoles d'Ingré reçoivent une cape pour être bien visibles à vélo !



13/02 : intervention d'une diététicienne de INTERFEL pour les élèves de CP/CE1.



15/01 : la cérémonie des vœux du Maire.



12/02 : remise du chèque de la Ville, des associations et des dons des Ingréens pour le Téléthon 2023.



2/02 : concert de l'Harmonie pour les enfants du Relais Petite Enfance.



14/03 : les seniors participent à une marche nordique avec le CCAS d'Ingré et l'UFOLEP.



19/02 : 100 ans de Monsieur Lauret.



5/03 : Madame Bazin a 100 ans.



20/03 : destination Chine.



Retrouvez les photos sur facebook : ville d'Ingré



1^{er}/03 : 100 ans de Madame Villevalois.



11/03 : réunion publique.



13/03 : inauguration dans le quartier des Jardins du bourg des nouveaux logements.



« ... Le 9 juin, je vous invite à vous déplacer pour voter à l'occasion des élections européennes... »



IngréMag

Dépôt légal juin 2024 • Directeur de la publication : Christian Dumas • Rédaction : Anaïs Rambaud - Anne Le Bihan • Maquettiste : Stéphanie Laudat • Template : Marie Lavergne • Photos : Mairie d'Ingré, ACAPI, Pixabay, Designed by Freepik, Orléans Métropole • Impression : Imprimerie Art Graphique Ingré 02 38 43 46 60.

Chères Ingréennes, Chers Ingréens,

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité, il y a deux mois maintenant, le budget primitif 2024 de la Ville qui va permettre d'améliorer, maintenant et à terme, le confort de chacun, en matière de voiries avec de nouvelles rues refaites, en matière de petite enfance avec l'ouverture en septembre d'une crèche adossée à notre halte-garderie, en matière de culture avec entre autres la création d'une médiathèque-ludothèque vaste et moderne dont l'ouverture est prévue début 2026, en matière d'accès au sport avec la construction d'un 4^{ème} gymnase, en matière de bien-vivre ensemble avec le maintien des aides aux associations ingréennes... Et la liste n'est pas exhaustive.

L'été approche, les beaux jours sont de retour, de quoi programmer de belles sorties en extérieur, en solo ou en famille, à pied ou à vélo, sortir pour se cultiver ou pour se détendre.

La seconde édition de Fest'! autour de l'Espace culturel Lionel Boutrouche du 21 au 23 juin va vous faire découvrir de nouveaux spectacles, de nouvelles performances d'artistes et des rencontres originales. Et le temps des vacances venu, ce sont des animations hors les murs et en extérieur qui prendront la relève avec du cinéma, des lectures, du théâtre, de la musique... suffisamment de

propositions pour ne jamais s'ennuyer à Ingré.

Le dernier week-end de juin, vous pourrez courir le vendredi soir pour la 4^{ème} édition des Échappées Ingréennes, 5 ou 10kms, même moins si vous accompagnez des jeunes enfants car un parcours plus court leur est dédié cette année ! Le dimanche vous proposera sa traditionnelle balade familiale à vélo et des ateliers autour de ce moyen de déplacement écologique.

Mais avant ces animations aussi festives les unes que les autres, le dimanche 9 juin, je vous invite à vous déplacer pour voter à l'occasion des élections européennes, cette année plus que jamais, l'Europe a besoin de démocratie, l'Europe a besoin de légitimité pour défendre les intérêts des Européens, l'Europe a besoin d'être forte pour défendre la Paix sur son territoire et au-delà.

Et pour terminer sur une note plus légère et avec un peu d'avance, je souhaite à toutes et tous de bonnes vacances.

Bien à vous
Christian Dumas

Votre Maire,
Christian DUMAS



13/03 : la compagnie « compte à 1000 temps » pour Festiv'Elles à la bibliothèque.



26/03 : petits déjeuners bio dans les écoles d'Ingré.



19/03 : cérémonie en mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie.



21/03 : les seniors fêtent le carnaval lors d'un après-midi dansant à la salle des fêtes.



23/03 : les animateurs du service jeunesse ont fêté le carnaval avec les enfants aux couleurs des « 4 saisons ».



05/04 : les heures musicale de l'École Municipale de Musique.



10 avril, projection du film « nous 3 ou rien » de Kheiron, l'histoire de ses parents Hibat et Fereshteh Tabib, opposants au régime du Shah puis aux islamistes ; le 11 avril Kheiron en spectacle.



6/04 : le Sénateur Christophe Chaillou a remis sa 1^{ère} médaille du Sénat à Alfred Domagala, Adjoint au Maire Honoraire pour sa longue carrière en faveur des Ingréens, de la culture et de l'éducation populaire, en présence de sa famille et de nombreux élu.es d'Ingré.



14/04 : les parcours du coeur avec l'intervention de secouristes pour former aux gestes de premiers secours.



28 avril : Cérémonie en hommage aux victimes de la Déportation.



13, 14 et 16 mai, accueil de CM1/CM2 pour un quizz Europe



25 avril, les élus ingréens à Castel Maggiore à la cérémonie de la libération italienne.



La Batterie-Fanfare Ingré/Ormes pour la cérémonie du 8 mai.



Les jeunes footballeurs ingréens ont été reçus par leurs homologues de notre ville jumelle.





D'Ingré à Mexico : les frères Raynal partagent leur passion du ping-pong à travers le monde

À Ingré, les talents sportifs sont décidément nombreux. Football, rugby, équitation, pétanque, tir... et tennis de table. Mais pas n'importe quel tennis de table ! Celui qui se pratique avec des raquettes en bois. L'outil est rudimentaire mais c'est devenu la spécialité de Christophe et Xavier Raynal, inscrits au club d'Ingré.

« On a découvert le tennis de table un peu par hasard », se souvient Christophe Raynal. « Mes parents nous ont emmenés, mon frère jumeau, mon grand frère et moi, à des portes ouvertes de club. Mon grand frère n'a pas accroché mais mon frère jumeau et moi, ça ne nous a pas quittés ». La passion de la petite balle a donc commencé comme ça, pour Christophe et Xavier. Inscrits d'abord à Olivet, puis à Ingré, les deux frères enchaînent les compétitions. Chez eux, ils ne cessent de jouer ensemble pour se faire la main. « On avait des raquettes un peu différentes, elles étaient en bois », poursuit Christophe.

Un jour, alors qu'ils allaient faire une rencontre sportive à Cabourg, un joueur leur fait connaître une ligue un peu différente du tennis de table, celle du « ping-pong sandpaper », avec des raquettes en bois. « Il y a juste du papier de verre, ce qui se rapprochait pas mal de ce qu'on avait à la maison », indique Christophe. « Quand on a testé les premières compétitions, on s'est rendu compte qu'on n'était pas mauvais ! ». Xavier et Christophe débutent alors les palmarès, en se rendant à des compétitions internationales à Londres, puis, plus récemment, à Mexico, pour les championnats du monde de tennis de table.

Une aventure sportive et culturelle à la fois

Le voyage s'est déroulé début janvier 2024. Les deux frères se

hissent, chacun de leur côté, dans les qualifications. Christophe perd en quart de finale, Xavier en demi-finale. « On aurait presque pu se retrouver l'un face à l'autre », s'étonne encore Xavier. Une performance remarquable qui ne s'arrêtera pas là. Xavier a déjà son billet pour une grande compétition à Rome cet été et Christophe a aussi des challenges sportifs à l'étranger en ligne de mire. « C'est l'une de nos motivations, de profiter des rencontres sportives pour voyager. C'est intense et physique, il y a beaucoup de matchs, mais ça permet de faire de belles rencontres culturelles avec d'autres joueurs et voir du pays », évoque Xavier.



Si les Jeux Olympiques ne sont pas au programme pour ces sportifs de haute voltige, les frères jumeaux gardent les pieds sur terre, les yeux rivés sur ce qui compte vraiment : le plaisir de jouer et si possible, en famille. « Notre truc à nous, c'est de jouer avec les raquettes en liège de notre maman »,

livre Christophe. « Elles datent des années 1950 et sont parfaites pour cette pratique, tout le monde nous les envie ! ». Un secret qu'on tentera de ne pas révéler...

Le sport à Ingré



Le sport, une vraie priorité pour la municipalité

« À Ingré, les associations sportives sont nombreuses et dynamiques. L'équipe municipale tient à les soutenir et à les accueillir le mieux possible dans les divers équipements de la commune. De même qu'elle fait le choix d'investir pour mettre à disposition des éducateurs sportifs pour les écoles. C'est un réel engagement que nous faisons pour le bien-être des Ingréens. *Hélène Lorme, adjointe au maire chargée du sport et de la vie associative*



Prochain rendez-vous sportif et solidaire :

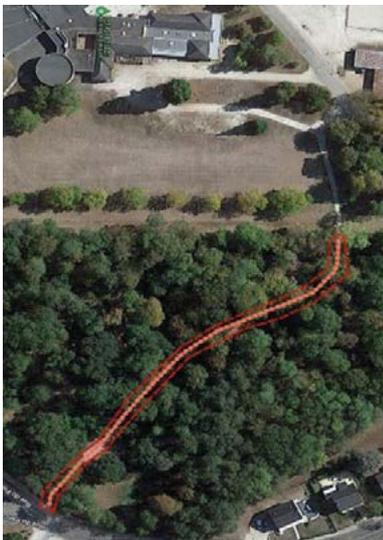
Les Échappées Ingréennes, le vendredi 28 juin prochain avec des parcours de 5, 10 kilomètres et deux courses dédiées aux enfants.



EN COURS OU FINI



Mise en place du Centre Municipal de Santé temporaire



Reprise du chemin d'accès par le parc de Bel Air à l'Accueil de Loisirs Gabriel Pahaut.



Une campagne d'abattage d'une quarantaine d'arbres est en cours sur la commune, notamment des acacias, prunus, bouleaux et fresnes. Ces arbres sont en mauvais état et fragilisés, ce qui engendre un problème de sécurité en cas de vents violents. En parallèle, la commune replante 100 arbres par an afin de maintenir et d'accroître son capital vert.

Des aménagements d'espaces pour que l'accès à la santé reste une priorité

De nouveaux cabinets de santé sont en train de voir le jour à Ingré : le Centre Municipal de Santé, qui se refait une beauté, et son extension, qui se trouvera Route Nationale et qui devrait ouvrir d'ici quelques mois, ainsi qu'un nouveau cabinet dentaire, qui sera accessible dès la fin de l'année.

C'est l'un des enjeux prioritaires de la municipalité : permettre à tous les habitants d'être suivis médicalement. « Il y a encore quelque temps, nous recevions énormément d'appels d'Ingréens qui n'avaient pas de médecin traitant... y compris des personnes âgées », indique Hélyette Salaün, adjointe au maire chargée de la solidarité, de la santé, des séniors et de l'inclusion. La création du Centre Municipal de Santé a changé la donne pour les habitants. Ouvert depuis septembre 2020, il ne cesse de se développer et a donc besoin de s'agrandir. Les locaux actuels (rue de la Prévôté) sont actuellement en cours de rénovation pour accueillir tous les professionnels de santé dans de bonnes conditions.

Tout le rez-de-chaussée est donc remis à neuf, de la plomberie à l'isolant phonique, en passant par l'accessibilité des espaces aux personnes à mobilité réduite et l'installation d'un ascenseur pour accéder à l'étage, où cinq cabinets vont être aménagés. « On prévoit un cabinet vacant pour accueillir les internes en formation aux côtés de nos médecins », indique Christian Dumas, le Maire. Le temps des travaux, qui devraient se poursuivre jusqu'à la fin de l'été, une structure modulaire de 200 mètres carrés a été installée derrière la mairie pour que l'activité du Centre Municipal de Santé reste inchangée.

La possibilité d'accueillir de nouveaux médecins

Une annexe potentielle au Centre Municipal de Santé va également ouvrir ses portes. En rez-de-chaussée d'une résidence neuve Route Nationale, un local correspondant à la surface de deux appartements est en passe d'être acheté par la Ville. Aménagé, il pourra également, à terme, accueillir de nouveaux médecins. « Cette acquisition devrait avoir lieu prochainement », souligne Claude Fleury, adjoint au maire chargé de l'aménagement du territoire, des travaux et de la sécurité. « Cela nécessitera que l'on fasse des aménagements, ce qui nous permettrait d'héberger deux ou trois professionnels de santé supplémentaires ».

Enfin, des travaux ont commencé dans un pavillon situé près du groupe scolaire du Moulin. Celui-ci accueillera deux dentistes dès la fin de l'année. « Au total sur ce pavillon, quatre cabinets pourront être aménagés, deux seront occupés par les dentistes à l'origine du projet », poursuit Christian Dumas. « Ce qui laisse la possibilité d'accueillir encore de nouveaux professionnels de santé dentaire ». Avec actuellement neuf médecins généralistes, une sage-femme, une infirmière Asalée et bientôt cinq dentistes sur une ville de 10.000 habitants, l'équipe municipale, confortée, souhaite poursuivre son action dans le domaine de la santé.

1,4
Le chiffre

1,4 millions d'euros sont mobilisés par la municipalité ingréenne pour effectuer les achats et aménagements liés à la santé ; alors même que, comme le souligne le Maire, la compétence santé appartient à l'Etat et non aux communes.

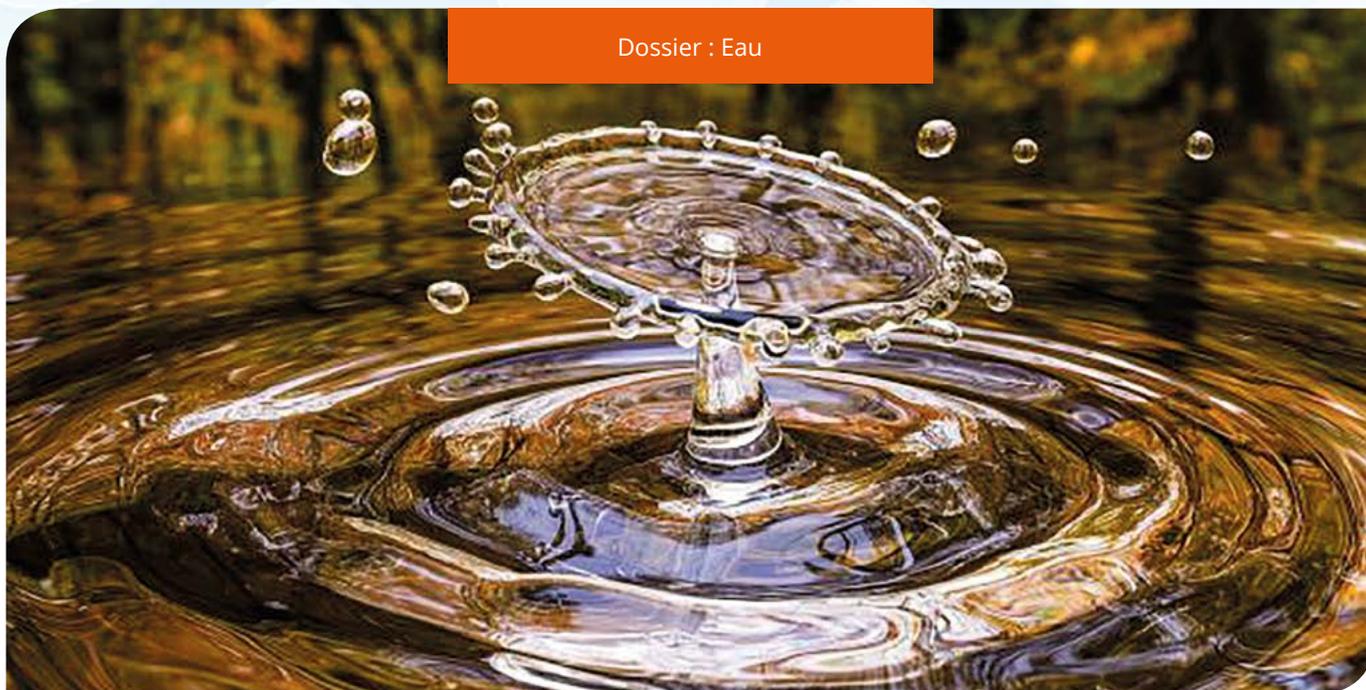
Pensez à la borne de téléconsultation !

Vous avez besoin de consulter rapidement et vous ne trouvez pas de place chez un médecin ?

Vous pouvez utiliser la borne de téléconsultation, qui se trouve, pour l'heure, à l'Accueil Unique.

Elle retrouvera sa place au Centre Municipal de Santé lorsque les travaux de rénovation seront terminés.





À l'heure de la métropolisation, quelle eau, aujourd'hui, pour les Ingréens ?

Où en est-on de la distribution de l'eau à Ingré ? Alors que cette compétence est désormais devenue métropolitaine, l'heure est à l'harmonisation. Cette dernière concerne à la fois les tarifs mais aussi les exigences de traitement de l'eau. Pour Ingré, cette mise en commun sonne comme une bonne nouvelle. Si l'eau reste tout aussi qualitative, la facture, elle, sera moins salée.

Il faut remonter quelques années en arrière pour identifier l'eau potable distribuée actuellement à Ingré. En 2010, le taux de nitrate était en augmentation dans les analyses réalisées sur l'eau dans la commune. La menace de l'augmentation de pesticides, de nitrates et leur impact sur l'eau pesait aussi lourd sur les épaules des élus, arrivés à la tête de la commune deux ans plus tôt. « À l'époque, la ville avait des difficultés financières, notre objectif était de les résoudre sans faire un emprunt », explique Christian Dumas, le Maire. « Toutefois, la qualité de l'eau s'avérait être un investissement crucial à faire ».

La Ville d'Ingré a donc décidé d'installer des unités de traitement de l'eau au pied de ses deux châteaux d'eau. Christian Dumas explique cet investissement indirect : « nous avons fait porter l'investissement à la Lyonnaise des eaux, qui a financé cette mise en place. Nous avons souhaité faire les deux forages en même temps en nous disant que s'il y avait un souci sur l'un, nous pourrions utiliser l'autre ». Du bon sens et un

choix raisonné mobilisant 2,2 millions d'euros qu'il a fallu ensuite rembourser au délégataire. Ce remboursement a été valorisé dans le prix de l'eau au mètre cube, plus élevé dès lors que celui des communes alentours.

Le choix, toujours, d'une régie municipale

En faisant ce choix avant-gardiste et sécurisant pour les habitants, la collectivité a opté pour une régie municipale pour cette gestion de l'eau. « Nous ne voulions pas externaliser mais plutôt investir dans une usine de traitement que nous pourrions maîtriser », souligne Claude Fleury, adjoint au maire chargé de l'aménagement du territoire, des travaux et de la sécurité. « Ces usines de traitement fonctionnent sur la base d'un système de filtre à charbon actif, elles prennent la forme de petits bâtiments qui sont positionnés au pied des châteaux d'eau et filtrent l'eau avant de l'acheminer jusqu'aux habitations ».

En août 2015, la loi NOTRE chamboule les organisations et attribue la compétence de la gestion de l'eau aux métropoles. « Les budgets et les emprunts ont donc été transférés à la métropole, mais comme Ingré n'avait pas fait d'emprunt directement, le tarif, plus élevé payé par les Ingréens depuis quelques années, n'a pas été spontanément modifié par la collectivité », explique Christian Dumas. « Nous avons dû négocier pour harmoniser les prix et cela a finalement été accepté pour 2024 ».

D'ici 2031, il n'y aura plus qu'un tarif unique de l'eau sur la métropole, la baisse interviendra donc par pallier, année par année ». Les Ingréens verront donc une différence - plutôt significative - dès leur facture de 2024. Le maire poursuit : « J'aurais aimé que cette baisse de tarification intervienne plus tôt, mais on a fait ce que l'on a pu, y compris en obtenant le fait que la gestion de l'eau reste en régie métropolitaine ». Une double victoire donc, et surtout une bonne nouvelle pour les habitants de la commune.



La télérelève en cours de mise en place

À la manière du compteur Linky pour l'électricité, les habitants pourront bientôt suivre en temps réel et à distance leur consommation d'eau. « Cela passera par le réseau hertzien qui enverra à un émetteur pour déterminer les consommations d'un ménage », explique Olivier Hamard, Directeur Aménagement du Territoire, Patrimoine et Développement Durable de la Ville d'Ingré. À l'horizon 2025-2026, ces boîtiers de télérelève devront être installés chez tous les habitants de la métropole. Selon Olivier Hamard, l'avancée est importante : « Au-delà de surveiller sa consommation d'eau, cela permettra aussi de détecter une potentielle fuite et donc de limiter le gaspillage de ressource ».

Des travaux à prévoir aux Bleuets

Début juin, des canalisations d'eau vont être remplacées dans le secteur compris entre la rue des Bleuets et la Route Nationale.

115 pavillons sont concernés. Une mise aux normes prise en charge par la Métropole qui impactera temporairement la circulation des riverains mais apportera surtout une sécurisation réelle du réseau !



L'eau, à Ingré, les réponses à vos questions



Aura-t-on assez d'eau à Ingré dans les années à venir ?

A priori, la réponse est oui. « Si dans le sud de la France, il y a plus d'incertitudes, nous concernant nous avons moins de soucis à nous faire avec la nappe de Beauce », rassure Christian Dumas, le Maire.

« Cela ne nous empêche pas de faire attention à nos consommations. D'abord pour notre facture, et aussi car c'est une ressource à protéger ». Si on observe que les gens consomment moins d'eau que par le passé, il est indispensable d'adopter les éco-gestes pour préserver ce bien commun encore longtemps.



L'eau risque-t-elle d'être polluée ?

« Il y a vingt ans, il n'y avait pas de problème de pollutions dans l'eau », constate Olivier Hamard, Directeur Aménagement du Territoire, Patrimoine et Développement Durable de la Ville d'Ingré. « À présent, l'eau peut être polluée de plusieurs manières différentes en fonction de la typologie des sols où se situe la nappe : nitrate, fer, pesticides... ». Les eaux d'Orléans ne subissent donc pas les mêmes menaces de pollution que les eaux d'Ingré ! En effet, le danger pour la nappe de Beauce résulte davantage dans les pesticides utilisés par l'agriculture.

Bien que les usines de filtrage permettent de garantir une eau

de qualité, selon les critères et recommandations faites de l'Agence Régionale de Santé, la Métropole a souhaité mettre en place, en plus, une aire de délimitation autour des châteaux d'eau où il est strictement interdit d'utiliser des pesticides pour les sols. « Il y a un arrêté préfectoral qui délimite strictement cette aire », poursuit Olivier Hamard. « Cette vaste zone englobe les deux châteaux d'eau d'Ingré et celui d'Ormes ».

L'Agence Régionale de Santé fait donc des relevés très régulièrement pour attester que le traitement des eaux parvient à distribuer une eau conforme pour la population. Olivier Hamard ajoute : « Il n'y a aucune anomalie sur les relevés pour la commune d'Ingré, bien que les exigences de l'Agence Régionale de Santé soient de plus en plus fortes ces dernières années ». Signe que l'eau du robinet, à Ingré, est de bonne qualité pour la santé des consommateurs.

Toutefois, la municipalité reste vigilante quant aux pesticides autorisés et donc utilisés sur les sols des environs. « Si aujourd'hui on purifie l'eau des pesticides par notre filtrage, forcément ce ne sera peut-être plus le cas dans cinq ou dix ans », déclare Christian Dumas, le Maire, qui ne croit pas en l'efficacité des zones protégées autour des châteaux d'eau.

Dans un contexte actuel tendu vis-à-vis de la question des pesticides, il craint pour la qualité des sols et donc la qualité de la ressource en eau dans les années à venir. « Ce n'est pas en traitant les conséquences que l'on diminuera les causes », affirme le Maire. « L'agriculture raisonnée est de plus en plus prise en considération en France mais elle ne fait pas le poids face à la concurrence mondiale. La balle n'est pas dans notre camp, est-elle même dans le camp de la France ? L'harmonisation de la réglementation en la matière devrait déjà être européenne avant de la construire mondiale... »



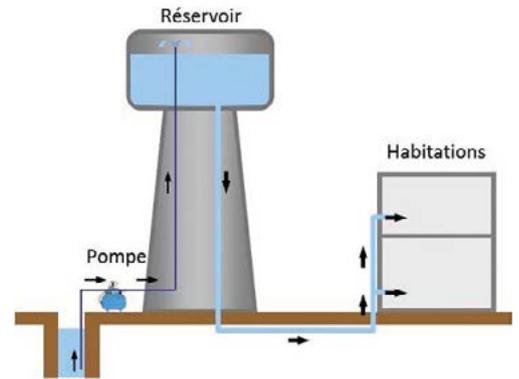


Comment fonctionne un château d'eau ?

La Ville d'Ingré compte deux châteaux d'eau. Même s'ils servent à alimenter toute la population en eau, toute cette eau n'est pas contenue dans leurs réservoirs ! Ainsi, le but du château d'eau est de maintenir un approvisionnement constant en stockant provisoirement la ressource dans le réservoir qui se trouve dans la cuve en haut de la tour.

L'eau afflue de la nappe par des conduites d'arrivée et va directement dans la cuve. Lorsque cette dernière est pleine, une sonde arrête le pompage de la nappe automatiquement.

Le principe de distribution repose alors sur un système de gravité et de pression : l'eau descend par une canalisation appelée « conduite de distribution » pour approvisionner les différentes habitations. La pression de l'eau au robinet est proportionnelle à la différence d'altitude qui existe entre le niveau d'eau dans le château d'eau et l'habitation.



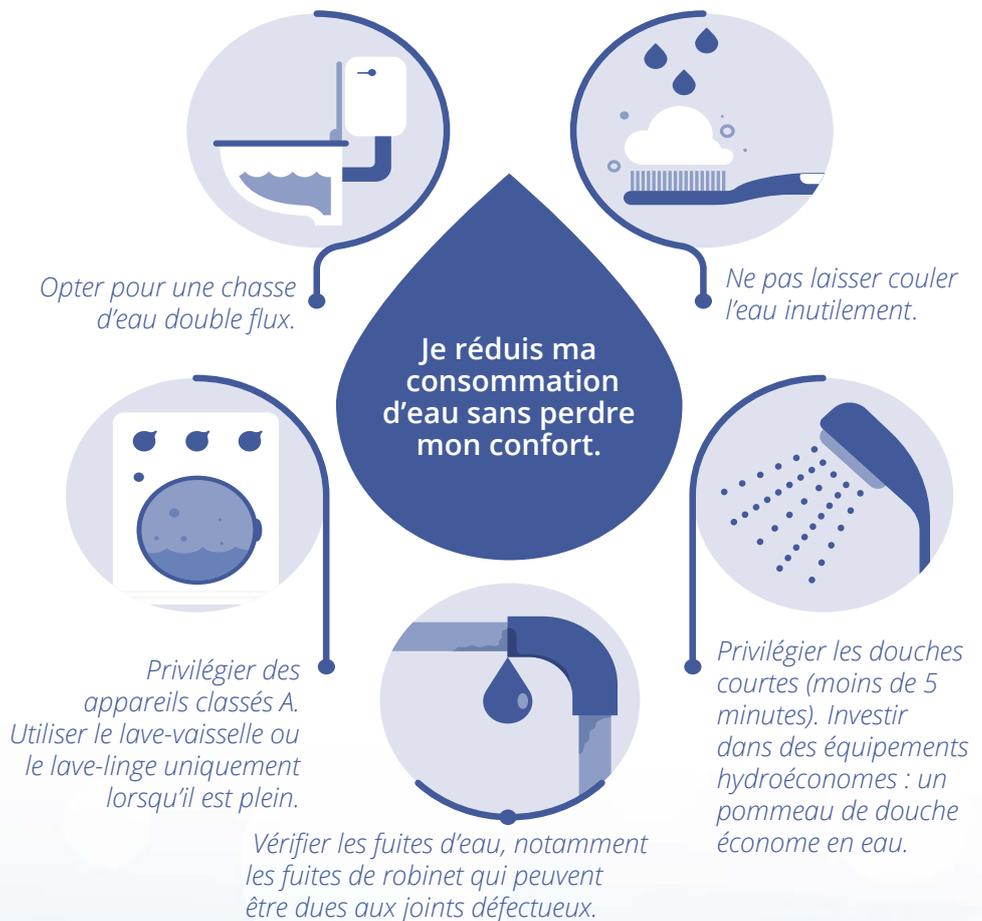
Comment comprendre le tarif de l'eau ?

À l'échelle de la Métropole, la facture annuelle d'eau potable s'établit en fonction de la consommation.

Pour une consommation annuelle de 120 mètres cube d'eau en moyenne (correspondant à un foyer de deux adultes et deux enfants), la tarification était d'environ 270 euros TTC au 1^{er} janvier 2023. Pour une même consommation, la facture 2024 devrait diminuer d'environ 40 euros.



Comment économiser l'eau au quotidien ?



Retrouvez dans chaque édition de l'Ingré Mag la rubrique : « état civil » vous informant des naissances, mariages, PACS et prochainement des décès dans la commune.

NAISSANCES

Novembre

Cléandre MERCY
Rafael QUINTIAO

Décembre

Ersjola KALLUÇI
Léxie FRANCOÏS
Rachel LEBEAUME
Amaël COUTURIER POLUBOCSKO
Billie COURGEON

Janvier 2024

Sirinya PRATHUMTHAI QUAZZOLA
Alba WALLET BOSSET
Cylia NIRLO RICHER
Abbie GUINOT
Alessio GUINOT

Février

Roméo MARTINS
Léo GAZEAU
Alvaro VIEIRA

Mars

Hugo LE CIEUX
Vassili POPOV

MARIAGES

Novembre

Priscilla CHOLLET
& Thierry PAINSARD

PACS

Novembre

Kimberley BACHARD
& Evan PÉRÈS

Décembre

Anne SUPLISSON
& Bruno PERRIN

Février 2024

Gaëlle MAINGUY
& Anthony LAGOA

Lydia-Aiswaria AYENN
& Anthony TEIXEIRA DA SILVA

Vanessa PIASTRA
& Christophe GAILLARD

Les élections européennes

Les élections européennes se tiendront dans les 27 pays européens entre le 6 et le 9 juin 2024, **en France, ce sera le dimanche 9 juin**. L'Europe sera ce qu'en feront les électeurs. Par votre vote, vous permettez d'élire 81 eurodéputés français qui travailleront parmi les 720 parlementaires européens pour élaborer les lois et les textes qui feront l'Europe de demain.

En quoi les élections européennes sont-elles importantes ?

C'est un moment qui revient tous les six ans et qui nous permet de décider collectivement de l'avenir de l'Europe, de notre avenir.

Les eurodéputés français sont les représentants de l'ensemble des Français.es, au sein du Parlement européen. Ils participent à faire émerger des réponses européennes à nos préoccupations en matière d'économie, de santé, d'éducation, et aujourd'hui, plus que jamais de solutions environnementales ainsi que des propositions responsables en matière de sécurité. Les députés européens proposent et votent les projets de lois qui nous touchent au quotidien.

Dans une Europe où les droits des femmes et des minorités peuvent être menacés, où le changement climatique nous impacte tous, où l'inflation et l'accroissement du chômage affectent les familles comme les entreprises, voter est un début de réponse.

L'Europe : garante de la démocratie

Voter c'est défendre la démocratie dans un monde de plus en plus instable politiquement. La démocratie n'est jamais acquise, elle relève d'une responsabilité collective dans laquelle nous avons tous un rôle à jouer. Les députés européens qui nous représenteront devront affirmer leur engagement envers la démocratie et la volonté de renforcer l'Union Européenne et défendre ses valeurs : liberté, paix, solidarité, État de droit et respect mutuel entre les peuples.

Chaque vote est important, faites entendre votre voix, vos opinions, vos intérêts afin de construire une Europe qui vous corresponde !

Inscrit.e ?

L'ensemble des Français.e.s ainsi que les ressortissant.e.s de l'Union Européenne de plus de 18 ans, habitant à Ingré, peuvent voter aux élections européennes, à condition d'être inscrit.e.s sur les listes électorales... venez voter le 9 juin !





Il y a 80 ans, Ingré était libérée

Un anniversaire patriotique doit être célébré : les 80 ans de la Libération vont faire l'objet de festivités sur tout le territoire le 16 août prochain. Les communes d'Ingré, Ormes et Saint Jean de la Ruelle se sont unies pour mettre, ensemble, les moyens de se souvenir de ce moment.

Juin 1944. Ingré subit l'occupation allemande depuis de nombreux mois. Alors que les alliés ont débarqué et progressent vers Orléans, les journaux de propagande nazie crient encore victoire.

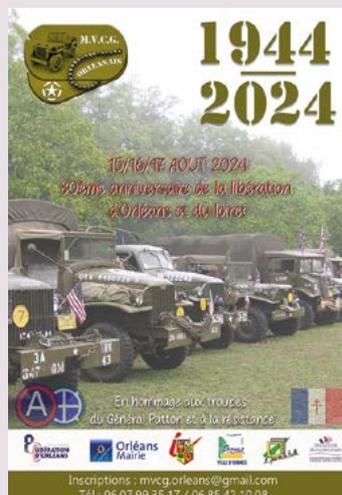
Le 15 août, un habitant d'Ingré voit les Américains sur la route du Mans, jour où les Allemands font sauter leur réserve de munitions située près des Bois de Bucy. Les bois sont sauvés par un orage providentiel.

Une Libération sans blessés ni tués

Des avions de reconnaissance bombardent les positions ennemies le 16 août au matin. Les Américains, retardés par les batteries allemandes postées sur le chemin, mais informés par des résistants, adaptent leur avancée vers Orléans. Aux Terres Blanches, les positions allemandes sont anéanties. Avant de partir, les Allemands incendient la maison contenant leurs dossiers secrets. Il n'y aura pas de blessés ou de tués parmi les habitants d'Ingré. Les Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) suivent les Américains et font prisonniers les derniers Allemands. Quelques heures plus tard, les Américains libèrent la cité johannique.

« L'histoire de la Libération d'Ingré est liée à celle d'Orléans », évoque Jean-Marie Bois, membre du Groupement d'histoire locale intercommunale Ingré / Saint Jean de la Ruelle. « Les anniversaires de la Libération ont toujours été très marqués ». Pour les 80 ans de l'événement, Ormes, Ingré et Saint-Jean-de-la-Ruelle organisent ensemble plusieurs temps forts : expositions, inauguration de plaques commémoratives, défilé de véhicules militaires...

Un camp militaire par le Military Vehicle Conservation Group (MVCG) de l'Orléanais



L'association orléanaise MVCG, est membre d'une fédération nationale de passionnés de véhicules militaires. Patrick Sautot est président de l'antenne orléanaise et vice-président au niveau national. Il a déjà participé aux 60 ans, puis aux 70 ans de la Libération d'Orléans. Il voit les choses en grand pour ce 80^{ème} anniversaire : « Avec une cinquantaine de gros véhicules et une centaine de personnes

habillées en uniforme des années 1940, l'idée est de faire faire au public un bond dans le passé. ».

Demandez le programme ! Il sera détaillé dans vos prochains Ingré Contact ainsi que sur le site de la Ville.

- **Mercredi 8 mai** : cérémonie dans les trois villes.
- **Mardi 9 juillet** : projection d'un film documentaire à l'Espace culturel Lionel Boutrouche.
- **Jeu 15 août**, véhicules militaires du MVCG au parc de Bel Air, camp militaire reconstitué.
- **Vendredi 16 août**, le chemin de la libération 80 ans plus tard par les véhicules militaires, d'Ormes à Orléans en passant par Ingré et Saint Jean de la Ruelle.
- **Vendredi 23 août**, film en plein air, parc de Bel Air.
- **Du 19 au 29 septembre**, exposition photo créée par le GHILIS.
- **Mardi 24 septembre** à 18h30 à la bibliothèque, conférence du GHILIS autour de l'exposition, vente d'un livre réalisé pour l'évènement.



Le devoir de mémoire, une priorité municipale

« Cela fait quelques d'années que nous menons des projets avec les écoles autour de la mémoire. Depuis deux ans, les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre se font avec des scolaires. Nous avons aussi œuvré autour de Jean Zay, en investissant la ville de sa pensée humaniste. Pour écrire un avenir plus pacifique, il est important d'impulser des réflexions autour des valeurs prônées par la République, en particulier les valeurs de paix. Nous avons aussi la chance d'avoir des personnes ressources sur le territoire, passionnées d'histoire locale, nous permettant de nous remémorer le passé et d'en faire de véritables rassemblements citoyens autour de la mémoire »

Arnaud Jean, 1^{er} adjoint au maire chargé de l'éducation, de la transition écologique et de la lecture pour tous

Majorité Municipale

Chères Ingréennes, Chers Ingréens,

Le 26 mars dernier, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le budget primitif 2024 toutes sensibilités politiques confondues. C'est la première fois depuis des décennies que le budget primitif recueille un avis favorable de tous les élus du Conseil Municipal. C'est un acte important de la vie de notre collectivité.

Le compte administratif 2023 fait apparaître un résultat excédentaire de 2 millions d'euros, nous permettant d'investir sans recours à l'emprunt et sans augmenter les impôts. La dette de la commune se réduit depuis maintenant 15 ans : 11 millions de dette en 2008, 2,6 millions à ce jour.

L'ensemble des actions sera maintenu, de la petite enfance aux seniors en passant par l'éducation, la jeunesse, la culture, le sport sans oublier la transition écologique et le soutien au secteur associatif. Ce sont des engagements forts de notre municipalité.

En matière d'investissement, de gros chantiers démarreront en 2024, avec la construction d'une médiathèque/ludothèque, l'agrandissement de l'École Municipale de Musique ou une nouvelle salle consacrée aux musiques actuelles et celui de la salle Brice Fouquet à l'Espace culturel Lionel Boutrouche, un nouveau gymnase verra le jour Allée des Sports.

Pour les plus jeunes, des travaux d'aménagements sont prévus au centre de loisirs, à la halte-garderie pour ouvrir une crèche à compter de septembre 2024 et une nouvelle cour OASIS sera créée à l'école du Moulin.

Les voiries ne sont pas oubliées, avec entre autres l'Avenue de la Coudraye et le changement des canalisations d'eaux du lotissement des Bleuets.

Les actions en faveur de la transition écologique vont se poursuivre avec la plantation d'arbres, la création d'une plate-forme de compostage, des travaux d'isolation et de relamping pour diminuer notre consommation d'énergie.

Enfin, la santé et l'accès aux soins demeurent une action prioritaire : réaménagement du Centre Municipal de Santé et achat de nouveaux locaux vont faciliter l'accueil de nouveaux médecins généralistes. Avant la fin de l'année, deux nouveaux dentistes s'installeront à Ingré.

Malgré les contraintes financières qui pèsent sur la commune, nous poursuivrons les investissements et respecterons les engagements pris avec vous en mars 2020.

Le Groupe de la majorité municipale

Minorité Municipale

Chères Ingréennes, Chers Ingréens,

Présente au Conseil Municipal du 26 mars dernier, notre équipe ne s'est pas opposée au budget 2024 présenté par la majorité.

Cette position ne peut cacher des regrets concernant les projets d'investissements du pôle culturel Lionel Boutrouche tant espérés par les Ingréennes et les Ingréens.

En effet, avec plus d'audace de la part de la majorité, ceux-ci auraient pu naître de façon maîtrisée dès les années 2018/2019 où les finances de la commune le permettaient.

C'est ce que notre Liste avait porté lors de sa campagne pour les municipales de 2020.

Seulement, nous apprenons que « la réalisation des travaux ne sera effective qu'à trois semaines de la fin du mandat, c'est à dire en février 2026 » comme nous l'a annoncé, Monsieur le maire, lors du conseil.

Quant à la satisfaction de la majorité sur une gestion budgétaire jugée saine, nous restons persuadés

qu'aux responsabilités, nos choix auraient été différents concernant le budget de fonctionnement.

En effet, face au constat d'un budget de fonctionnement élevé, nous aurions eu à cœur de le rééquilibrer en faveur de l'investissement.

Nous restons donc attentifs à l'action municipale tout en conservant nos différences.

Par ailleurs, pour donner suite aux départs de nos chères trois colistières, Sandrine RIGAUD, Laetitia NATIVELLE, et Aurore MARTIN à qui, nous souhaitons de bonnes continuations professionnelle et personnelle, nous vous présentons notre équipe renouvelée.

Guillem LEROUX, Thierry GOMES, Benoit COQUAND, Denis CHARRON, Dimitri HERVELET, Éric PERENNES.

Notre engagement est réel pour notre ville et nous restons disponibles à votre soutien.

Courriel de contact : epri.ingre@gmail.com



« Il était une fois... je crois », animation hors les murs programmée le mercredi 28 août.

La course aux FEST'ivités

Cet été, la ville se transformera en terrain de jeux culturels avec une multitude de rendez-vous gratuits et accessibles à tous.

La période estivale invite chacun à sortir de chez soi et à profiter de l'air libre et de toutes les promesses de convivialité qui accompagnent cette saison. Pour la municipalité, c'est le moment parfait, durant la trêve de l'Espace culturel Lionel Boutrouche, de proposer aux Ingréennes et Ingréens une offre culturelle hors les murs, au plus près de chacun. Avec le programme composé cette année, chacun pourra, dans une ambiance simple et festive, découvrir des performances artistiques mais aussi être acteur et rejoindre les aires de jeux dans les parcs, sur les places et dans les rues !

Les festivités commenceront avec la 2ème édition de « Fest'i », du 21 au 23 juin, sous le soleil cette fois ! Au programme de ce grand rassemblement : cinq repas-concerts du vendredi au dimanche, des ateliers créatifs, du cirque, de la danse, du théâtre, du cinéma, de la musique, des contes, un spectacle participatif, du sport-dansé, de la peinture, de la photographie, une balade-cueillette-apéro, des lectures et jeux mais aussi de la détente et du farniente.

Les animations hors les murs seront de retour et feront la part belle à la participation du public, avec « Cirqu'à cyclette » le 10 juillet et « Il était une fois... je crois » le 28 août. Imaginez-vous rejoindre la piste et devenir artiste de cirque ou encore jouer un rôle dans une pièce de théâtre où les tenues officielles sont faites de ballons sculptés.

Les rendez-vous Ciné Plein Air seront de la partie également, les 5 juillet et 23 août. Là encore, ce sera à vous de jouer : une liste de film en compétition sera mise au vote du public. Les deux films finalistes seront projetés sur écran géant à ciel ouvert, et sur les terrains engazonnés des parcs Stéphane Heissel et Bel Ai, pique-niques et popcorn seront les bienvenus !

Alors, que vous soyez une coureuse ou un coureur invétéré.e d'événements culturels ou que vous préfériez simplement marcher tranquillement parmi les étapes artistiques qui vous sont proposées, nous vous encourageons à parcourir les différentes propositions qui vous sont faites. A l'arrivée, vous ne serez pas déçu.e et puis l'important c'est de participer !

*Programme Fest'i 2024 dans ce numéro et disponible sur www.ingre.fr
Programme Animations hors les murs et Ciné Plein Air sur www.ingre.fr
et dans votre Ingré Contact.*



Rencontre avec Fred Pezet, du groupe Cocodrive Gombo, accueilli à Fest'i, le samedi 22 juin à 20h30 sur le parvis de l'Espace culturel Lionel Boutrouche.

Quelle genre d'ambiance réservez-vous au public de Fest'i ?

Cocodrive Gombo puise son inspiration principale en Louisiane. S'y côtoient le blues joué à la guitare électrique, le jazz et le funk des fanfares de rue, les rythmes afro-caribéens des percussions et les mélodies traditionnelles au violon et à l'accordéon des cadiens et créoles francophones. Bref, de quoi vous donner une idée du tourbillon musical et festif qui vous attend !

Y aura-t-il des surprises ?

Si vous restez tranquillement chez vous le 22 juin au soir, non sans doute pas. Si vous vous joignez à nous pour célébrer la joie de vivre et qu'en plus vous aimez chanter, fêter le carnaval toute l'année et vous lâcher sur la piste de danse, il y a des chances pour qu'il y ait quelques surprises en effet.

BUDGET PARTICIPATIF ^{#2}

Ville d'Ingré

Vous proposez, nous réalisons !



CALENDRIER - 2^{ème} ÉDITION

1



**APPEL
À IDÉES**

Du 1^{er} mai au
30 juin 2024

2



**ÉTUDE DES
PROJETS**

Du 1^{er} juillet au
31 octobre 2024

3



**À VOUS
DE VOTER**

Du 1^{er} novembre au
31 décembre 2024

4



**RÉSULTATS ET
MISE EN ŒUVRE**

À partir de
janvier 2025

Je dépose mes projets sur

participer.ingre.fr



Mairie d'Ingré

14, place de la Mairie - BP 57031 - 45140 Ingré
Tél. : 02 38 22 85 22 - www.ingre.fr

Ville
d'Ingré
www.ingre.fr ville d'Ingré